

articles de cette manufacture vont augmenter très rapidement de valeur. Il n'y a pas en ce pays d'actions de manufactures de coton qui n'aient augmenté 100 pour cent pendant les deux dernières années, tout en payant de très forts dividendes.

Si cette manufacture doit donner des profits aussi considérables que ceux-là, je crois qu'il n'est pas étonnant que l'on trouve des capitalistes disposés à y mettre de l'argent. J'espère que le ministre des Finances a étudié cette question avec le plus grand soin, parce qu'il est de son devoir, lorsque ces gens insistent auprès de lui pour obtenir des avantages dans le sens de la protection, de voir à ce qu'un fardeau trop lourd ne soit pas imposé aux consommateurs.

Je sais qu'un homme intéressé pour un montant considérable dans une manufacture de coton du Canada m'a dit, avant l'introduction de la politique nationale, que si le gouvernement de l'honorable Alexander Mackenzie, alors au pouvoir, lui accordait une augmentation de protection d'un quart de cent par verge sur le coton manufacturé dans sa fabrique, elle lui vaudrait \$25,000 par année de profit additionnel. Je sais que sous l'opération de la politique nationale il reçoit 13 cents par verge, et que si un quart de cent par verge valait \$25,000 par année, un cent vaut \$100,000 par année.

Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que le monsieur qui s'est adressé au comité ait insisté pour que sa manufacture reçoive la protection demandée. Il dit que cette manufacture doit fabriquer environ le quart du coton employé dans le pays; dans ce cas les propriétaires de cette fabrique empochent 25 pour cent des 7½ cts. de droits additionnels imposés sur le coton; l'honorable ministre des Finances recevra 75 pour cent de droits additionnels, et c'est ainsi que l'augmentation sera divisée.

J'espère que l'honorable ministre des Finances a examiné la question avec soin, afin de protéger les intérêts des consommateurs.

M. COLBY : Je dirai pour l'information de l'honorable député et de chaque membre de cette Chambre que je crois qu'actuellement on peut acheter quelques actions au pair. Je ne crois pas que le livre de souscription d'actions soit fermé.

M. WALLACE (York) : L'honorable député de Perth-Nord a répété ici l'assertion qu'un bon nombre de députés ont répandu par tout le pays que les actions des compagnies manufacturières de coton rapportent des profits très considérables. Je lis dans le journal d'aujourd'hui que les actions de la manufacture de coton de Dundas sont cotées à 90 et 95; et celles de la compagnie de coton du Canada de 110 à 115.

M. CHARLTON : Quel est le montant factice qu'on a ajouté au capital-actions ?

M. BOWELL : A-t-on ajouté un montant factice.

M. BLAKE : Le capital-actions de la manufacture Dundas a été augmenté énormément au moyen d'un montant factice.

M. WALLACE : Je demanderai à ces messieurs de songer aux compagnies de prêts, qui courent très peu de risques et prêtent de l'argent sur les biens-fonds, jusqu'à concurrence des deux tiers de la valeur de ces derniers, de sorte que par aucun concours de circonstances ils ne sauraient perdre sur leurs placements s'ils y font la moindre attention. Nous voyons que la Compagnie des fermes et de prêt du Canada est cotée sur le même journal à 225½ d'offre, soit 2½ ou 2½ fois plus que les actions des manufactures de coton, dont les patrons courent de grands risques.

Un DÉPUTÉ : Le capital est-il augmenté par des moyens factices ?

M. WALLACE : Et probablement, comme un honorable député l'a fait remarquer, que le capital de la compagnie de prêt est augmenté lui aussi par des moyens factices. Je crois pour ma part, que si des profits considérables sont réalisés dans ces placements l'équilibre, se rétablira promptement. Si cet honorable député peut faire autant d'argent de plus en plaçant ses capitaux dans les manufactures de coton qu'il pourrait en faire en les plaçant dans d'autres entreprises, il ne manquera pas de choisir le placement le plus avantageux, et les choses seront bientôt remises à leur niveau naturel; mais nous constatons qu'aujourd'hui les actions de manufactures de coton et autres entreprises industrielles sont loin d'être aussi élevées que celles des compagnies de prêt.

M. BENSON : Je n'avais pas l'intention de parler ce soir, mais peut-être me sera-t-il possible de contribuer pour mon humble part à cette discussion. Je crois que nous ne saurions être trop reconnaissants envers ceux qui établissent une nouvelle manufacture dans le pays. Le chemin que les pionniers doivent parcourir est toujours difficile, et ceux qui ont passé par là sont les seuls qui peuvent se former une idée des difficultés, des vexations et des mécomptes qui hérissent la route que doivent suivre les fondateurs d'une nouvelle industrie.

Quant à ce qui concerne les raffineries de sucre, je me rappelle que le vieux M. Redpath m'a dit, que pendant des années et des années il ne faisait pas d'argent, excepté ce que lui rapportaient des achats judicieux. Je puis dire la même chose, et je ne connais aucune industrie qui dès le principe ait payé ceux qui l'ont fondée. Pendant des années et des années elles ne rapportent aucun profit. Il y a un autre point important que nous ne devons pas oublier relativement aux manufacturiers : c'est qu'ils sont intéressés, je pourrais presque dire plus que n'importe quel autre membre de la société, aux progrès du pays. Un manufacturier est ancré ici, il ne peut s'en aller.

Je me rappelle un vieux manufacturier très riche, un imprimeur de calicot en Angleterre, qui, lorsque ses amis lui conseillaient de se retirer des affaires, répondait : "Il n'y a pas d'issue pour le manufacturier, excepté la banqueroute ou la tombe." En ce qui le concernait, les événements vinrent vérifier cette parole, car les temps durs l'atteignirent, il perdit son argent, et la perte de sa fortune l'affecta tellement dans sa vieillesse que le chagrin le conduisit vers la tombe. Mais le point important c'est que ses manufactures sont en opération et font du bien à des milliers de personnes. Bien que la presse réformiste ait souvent reproché à Peter Redpath de demeurer dans la mère-patrie, il n'en est pas moins vrai que les usines sont ici et font du bien à des centaines de milles à la ronde.

Ici l'on me permettra peut-être une petite digression. La presse réformiste a déclaré fréquemment que M. Peter Redpath demeure dans la mère-patrie. Cela est vrai; bien que ce ne soit pas à *Camden House*, l'ancienne résidence de l'impératrice des Français, mais à *Manor House*, et les journaux réformistes ont toujours eu bien soin de cacher le fait que sur cinq membres de la maison Redpath, quatre demeurent en ce pays et dépensent leur argent ici. Mme John Redpath demeure à Montréal, il en est de même de M. G. A. Drummond, de M. Jones James Redpath et de M. Frank Redpath; et bien que M. Peter Redpath demeure en Angleterre, c'est un bien meilleur Canadien que quatre-vingt-dix-neuf sur cent de ces usuriers et ces prêteurs d'argent qui inondaient le pays avant l'établissement de la politique nationale. Il s'intéresse à l'hôpital général de Montréal; il a dépensé au-delà de \$100,000 à construire une aile au collège McGill; il a donné une bibliothèque à ce collège, et chacune de ses contributions pour des fins charitables—et il y en a une foule—est continuée tout comme s'il vivait au milieu de nous.

Il y a un autre point que je veux mentionner, c'est que tout ce qui est fabriqué dans le pays est à meilleur marché